

DISCOURS D'ANDRE VIOLA
Président du groupe de Gauche de l'ADF
Congrès de l'ADF à Poitiers – 6 octobre 2016
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le président de l'ADF,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Monsieur le président du Département de la Vienne,
Mesdames et messieurs les Présidentes et présidents de conseils départementaux,
Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,
Mesdames, messieurs.

Nous voici à nouveau réunis en Congrès. Ce sera le dernier avant les rendez-vous électoraux du printemps 2017. Permettez-moi dans un premier temps de porter un regard sur les années qui viennent de s'écouler et plus particulièrement la dernière ?

Nos départements ont changé !

Les véritables changements, nous les avons déjà identifiés lors de notre dernier congrès à Troyes. Mais nous n'avions pas encore pu en mesurer les conséquences et les apports.

Nos collectivités ont un nouveau nom : le conseil départemental. C'était nécessaire. La confusion était trop grande pour beaucoup de nos concitoyens.

Nos collectivités ont un nouveau visage : celui de la parité. Un an et demi après ce changement, je veux le redire : Quel progrès ! Et qu'elle reconnaissance pour la place des femmes dans la société et dans la vie démocratique de notre pays.

Nos collectivités ont un nouveau profil : plus jeune, plus proche de la sociologie de notre population. Un véritable renouvellement s'est engagé. Nous devons en être satisfaits !

Enfin, nos collectivités ont un nouveau mode de scrutin. Beaucoup avaient prédit le pire lors de l'instauration des binômes.

Le constat est-il positif ? Je le crois. L'ancrage politique de nos élus dans leur territoire est-il préservé ? Sans contestation !

Tout cela démontre la capacité des départements à s'adapter et prendre des virages résolument modernes sans perdre leur essence.

Nos départements ont également évolué.

La loi NOTRe a été adoptée et promulguée.

Je ne vais pas revenir ici sur la bataille qu'elle a représentée. Nous avons cru au pire. Mais nous avons convaincu, à droite comme à gauche, du rôle important de l'échelon départemental. Il en sort même renforcé dans sa mission de solidarités humaine et territoriale.

Cette loi était nécessaire. Une clarification des compétences était attendue par nos concitoyens.

La réforme a été adoptée il y a un an et il nous a fallu nous adapter, modifier nos pratiques et revoir certaines de nos politiques. Cet exercice est contraignant et n'est pas terminé. Mais à terme, je suis convaincu qu'il sera pertinent.

Pour autant, je suis lucide, des interrogations persistent. C'est le cas notamment pour les transports.

Un an après le renouvellement des conseils régionaux il y a autant de perspectives et de doutes sur la manière de faire, que de départements...

Certains sont encore confrontés à cette heure à des incertitudes sur la date finale du transfert, sur l'avenir des régies départementales et leurs salariés ou des entreprises locales si nous perdons la possibilité de leur re-déléguer la compétence.

Bruno Sido a porté une PPL indispensable sur le sujet et je veux lui exprimer le soutien de notre groupe.

Je pense aussi à la compétence économique.

Ne tombons pas dans le fatalisme. Nos départements resteront des acteurs incontournables de la vie économique même s'ils vont perdre après cette année de transition la capacité d'aider directement les entreprises. Sans eux, pas d'investissements publics pour faire vivre le BTP ; pas de très haut débit pourtant indispensable aux entreprises ; pas de développement de l'économie sociale et solidaire et de la silver économie au cœur du changement de société que nous connaissons ; pas d'emplois, pas de perspectives professionnelles pour 1,3 million de professionnels qui ont fait le choix de travailler au cœur des solidarités et les milliers d'agents qui servent tous les jours la cause publique. Affirmons-le !

D'ailleurs, nos départements ont été réaffirmés dans leur rôle essentiel.

Nous sommes les garants de l'équilibre des territoires et de la cohésion sociale.

Nous nous y engageons tous les jours auprès des territoires ruraux pour continuer à rendre des services accessibles au public et à proposer des équipements indispensables à tous.

Nous répondons à l'impératif de solidarité qui fonde notre République sociale, en permettant aux personnes les plus fragiles d'avoir un avenir, des perspectives, de retrouver confiance ou de vieillir dignement.

Nous accueillons aussi des mineurs lorsqu'ils sont seuls, qu'ils soient français ou étrangers. Bien entendu, ce sont des responsabilités et des enjeux différents. Mais nous devons les honorer avec le même engagement. Des difficultés existent pour les MNA, je le sais. Mais des progrès ont été faits en juin dernier, on ne peut le nier. Je veux appeler l'ensemble d'entre nous à assumer ce rôle, à accepter de les accueillir plutôt que de réorienter vers les départements voisins. Il en va de l'équilibre entre nos départements et de la crédibilité de nos collectivités dans cette mission. C'est indispensable pour pouvoir exiger de l'Etat une évaluation plus rapide, et à sa charge, une coopération plus étroite avec les services judiciaires et surtout des moyens complémentaires.

Nos départements ont en effet évolué. Les solidarités humaines et territoriales ouvrent autant de perspectives que la fin de la clause de compétence générale en ferme. A nous de les exploiter, de créer, d'innover et de penser le département de demain, pas celui de 2017, mais celui de 2025 !

Alors, j'en entends déjà murmurer : « A quoi sert-il de renforcer les départements sur les solidarités humaines et territoriales si c'est pour les asphyxier financièrement ? ».

Cette inquiétude est légitime.

D'ailleurs, l'année qui vient de s'écouler a en ce sens été une année de négociations.

De négociations déjà dans les couloirs du Conseil départemental de l'Aube afin de trouver les termes du message collectif que nous avons unanimement porté dès le 15 octobre dernier : l'organisation en priorité par le Gouvernement de la recentralisation du financement de l'allocation du RSA.

De négociations ensuite avec le Gouvernement afin de chercher les conditions d'une réparation de l'erreur commise fin 2003, de décentraliser une allocation universelle sans y allouer les ressources nécessaires à son financement pérenne.

Soyons clairs, cette erreur a conduit à une double peine pour nos territoires.

D'abord, parce que la hausse non maîtrisable et non compensée des dépenses d'allocation RSA a conduit certains départements à réduire d'autres politiques publiques tout aussi indispensables pour leur territoire afin de repousser l'impasse budgétaire.

Ensuite, parce que faire reposer le financement du RSA sur les finances locales revient à accroître l'iniquité entre départements puisqu'ils n'ont pas tous le même potentiel fiscal et financier et ne sont pas tous confrontés aux mêmes réalités économiques et sociales. In fine ce sont les citoyens qui trinquent, puisque cela revient à faire reposer la solidarité pour les plus en difficultés sur les moins favorisés. Une véritable injustice !

Depuis cette décentralisation et encore plus ces 12 derniers mois, la demande de mon groupe a toujours été explicite : le RSA, droit social indispensable et universel, véritable bouclier contre la misère doit reposer intégralement sur la solidarité nationale !

Contrairement à ce que beaucoup pensaient, le Gouvernement a entendu la demande portée par l'ADF à Troyes.

En février dernier, l'espoir était de mise quand le Premier ministre Manuel Valls répondait favorablement à cette demande. Pour la première fois en 12 ans, un Gouvernement entendait corriger totalement cette erreur.

C'était pour nous une occasion historique !

Je veux être lucide. Il eut fallu conclure dès cet instant pour obtenir un accord. Ensuite, le calendrier politique était déjà trop engagé... Difficile pour certains d'aboutir à un compromis avec ce Gouvernement sur un sujet aussi important.

Certains diront que les conditions n'étaient pas acceptables. Que l'Etat devait payer sa dette. Que nous ne pouvions accepter davantage de péréquation entre départements.

C'est une responsabilité politique lourde qui a été prise en refusant cet accord.

Espérons que l'avenir nous réservera une opportunité aussi favorable.

Jean-Michel BAYLET viendra demain, ici, au Futuroscope.

Nous attendons de lui qu'il nous rassure. Le PLF pour 2017 comprend une baisse inacceptable de la dotation de compensation de la taxe professionnelle. Cela doit être corrigé !

Il devrait également annoncer un fonds d'urgence dont le montant pourrait être de 200 millions d'euros. C'est clairement insuffisant.

Cependant, en réponse à cette future annonce, la priorité de mon groupe est claire : répondre à l'urgence que connaissent chaque année certains départements.

Compte tenu du montant annoncé, nous défendons une répartition pragmatique et réaliste : Il doit bénéficier en priorité aux départements dont les besoins sont les plus importants.

Le poids que représente le RSA par habitant selon les départements doit être au centre des critères, même si d'autres pourront être pris en compte.

Je veux être clair, nous ne pouvons demander éternellement au Gouvernement un geste en fin d'année.

Le fonds d'urgence ne doit plus en être un !

Les départements qui font face aux difficultés les plus grandes doivent avoir des garanties pour dégager des perspectives. A défaut d'autres perspectives, nous demandons la pérennisation de ce fonds !

Chers collègues, la période qui s'ouvre sera décisive pour nos départements.

Je partage la volonté de notre Président, Dominique Bussereau, de sortir du spectre financier qui a contraint nos réflexions depuis 2015.

Les mois à venir doivent être ceux de propositions réalistes et responsables notamment concernant les politiques sociales qui restent l'enjeu majeur de notre collectivité.

Nous, présidentes et présidents de conseils départementaux de gauche croyons en la solidarité, celle des citoyens et celle des institutions, pour offrir à chacun les outils de l'émancipation et de l'autonomie.

C'est le cœur du pacte républicain et de ses valeurs !

Evitons les discours stigmatisants, ils entravent notre capacité collective de réflexion. Au contraire, notre responsabilité est de renouer la confiance avec les citoyens en reconnaissant à la fois la solidarité comme un droit et comme un levier d'investissement social pour l'avenir.

Nous sommes convaincus de la nécessité de construire une articulation nouvelle des solidarités reposant sur :

- **une solidarité de droits nationale**, garante d'un égal accès sur l'ensemble du territoire et tout au long de sa vie dans le cadre d'un engagement réciproque entre l'Etat et chaque citoyen.
- **et une solidarité d'engagement** s'appuyant sur les ressources locales des territoires, des collectivités territoriales, des travailleurs sociaux, des associations et bien sûr des citoyens.

Dès le printemps, nous avons appelé à la création d'une allocation de solidarité unique et universelle financée nationalement qui fusionnerait les minimas sociaux, faisant écho au rapport de Christophe Sirugue.

Afin d'y parvenir deux engagements seront indispensables.

D'abord, renforcer les départements dans la mise en œuvre de politiques d'insertion. Le Gouvernement de Manuel Valls y a répondu en proposant un fonds de 50 millions. C'est un premier pas. Il nous revient de démontrer son importance.

Ensuite, le financement intégral de l'allocation RSA par l'Etat. Je le sais, certains y sont opposés. Certains envisagent d'autres solutions, d'autres perspectives, inverses, qui conduiraient à ce que chaque département fixe le montant de cette aide et détermine les critères et les conditions de son versement. Et je ne parle pas du bénévolat, dont la définition réside dans le libre choix de l'engagement qui soudain deviendrait obligatoire...Qu'en est-il de l'égalité républicaine ? Qu'en est-il des principes du préambule de 1946 ?

Ne confondons pas la recherche d'engagements réciproques entre la collectivité et les bénéficiaires des aides de solidarité nationale et la création d'un asservissement et d'une stigmatisation des individus qui font face à des situations de fragilité.

Pour parvenir à la mise en place de cette allocation unique il faudra avant tout corriger les inégalités existantes entre départements relatives aux poids de chacune des 3 AIS, RSA, APA et PCH... Ce sera l'enjeu du futur Gouvernement d'y apporter une réponse dès 2017. L'avenir financier d'un grand nombre de départements en dépend.

Lors de ce congrès vous nous proposez de nous exprimer sur des propositions en vue d'établir une plateforme des départements à soumettre aux candidats à la présidentielle.

Mais avant de formuler des propositions, il me paraît cependant nécessaire que nous départements, réunis en Congrès affirmions notre vision du département de demain :

Que nous affirmions l'importance de conserver des départements sur l'intégralité du territoire français.

Nous ne pouvons risquer de voir disparaître les départements là où existent des métropoles. Seul le département est aujourd'hui en mesure de garantir l'équilibre entre les territoires.

Que nous affirmions le refus de différencier départements ruraux et départements urbains. A quelques rares exceptions près, chaque département connaît une part de ruralité et les problématiques qui y ont trait. Elles sont diverses, plus ou moins appuyées, mais elles existent.

Que nous affirmions la capacité des conseillers départementaux à allier ancrage territorial, connaissance de leur territoire, relais des attentes des citoyens, et intégration d'une vision départementale.

Que nous affirmions l'opposition des départements au retour du conseiller territorial prémices à la suppression de l'échelon départemental.

Les conseillers départementaux couvrent déjà de nouveaux grands cantons. Comment imaginer garantir la proximité dans des territoires encore plus vastes au regard de la taille des nouvelles régions ? C'est une illusion ! Cela génèrera une concentration des pouvoirs et un éloignement politique dont nos concitoyens n'ont pas besoin, au contraire !

Que nous affirmions que les départements attendent un soutien appuyé de l'Etat afin de renforcer les services publics indispensables qu'ils délivrent chaque jour et qui sont, avec ceux des communes, les garants du socle républicain et de la cohésion sociale et nationale. Nous avons besoins de moyens pas d'un nouveau cycle d'économies.

Que nous affirmions que les départements s'opposeront à toute entrave à leur liberté d'administration.

La décentralisation repose sur cet équilibre et cette confiance mutuelle entre citoyens et élus. La remettre en cause serait la déséquilibrer et ouvrir la porte à une recentralisation destructrice pour nos territoires. Nous ne nous laisserons pas imposés la façon de gérer notre personnel comme certains le suggèrent, nous n'avons pas à être remis sous la tutelle de l'Etat.

Que nous affirmions que les solidarités sont l'ADN de notre collectivité, qu'elles représentent un investissement qu'on ne peut dénigrer et stigmatiser.

Enfin, que nous affirmions la volonté des départements de continuer à innover, à développer, à rendre accessible des politiques publiques de proximité, à se moderniser toujours, dans le respect des champs de compétences qui sont désormais les leurs.

Mes chers collègues, dans un peu plus de 7 mois nous serons appelés à nous prononcer pour déterminer l'avenir politique de notre pays.

Depuis 2010, nous avons mené de nombreux combats afin que les départements et leurs politiques publiques soient préservés, que l'on retrouve des capacités d'agir pour nos territoires, et que l'on assure l'accessibilité des services au public sur le territoire national.

A gauche, nous avons su le faire alors même que nos amis au Gouvernement nous promettaient le pire. Cette volonté doit rester notre objectif auprès de tous les futurs candidats à l'élection présidentielle.

Mais, monsieur le Président de l'ADF, mes chers collègues, soyons réalistes. De trop grandes différences existent entre nos visions et nos approches du renouvellement des politiques de solidarité et de l'avenir de notre collectivité.

Il est illusoire de penser parvenir à réunir celles de toute la majorité et de la minorité de notre association. Nous avons pu l'expérimenter ces douze derniers mois. Comment imaginer l'inverse alors que pour vous la campagne a déjà débuté ?

Ainsi, nous ne pourrions adopter de plateforme commune. Nous participerons aux débats de ce Congrès, mais nous ne participerons pas au vote de cette plateforme. Elle sera celle du groupe de la droite du centre et des indépendants de l'ADF.

Quant à mon groupe, il aura l'occasion de réaffirmer ses attentes, sa vision et les perspectives qu'il souhaite pour l'avenir des politiques publiques que nous défendons dans sa propre plateforme d'ici quelques semaines.

Notre objectif demeurera celui de convaincre les candidats à la présidentielle de la pertinence de notre vision.

Nous croyons en l'avenir des départements, en leur inventivité, en leur utilité. Nous croyons en la nécessité qu'ils demeurent un échelon de proximité, proche des réalités de nos territoires. Nous pensons leur pérennité indispensable, non pas pour notre intérêt, ni celui de nos départements, mais pour que chaque jour des services publics indispensables pour grandir sereinement, vivre décemment, et vieillir dignement soient assurés au mieux quel que soit le lieu de vie de nos concitoyens.

Je vous remercie.